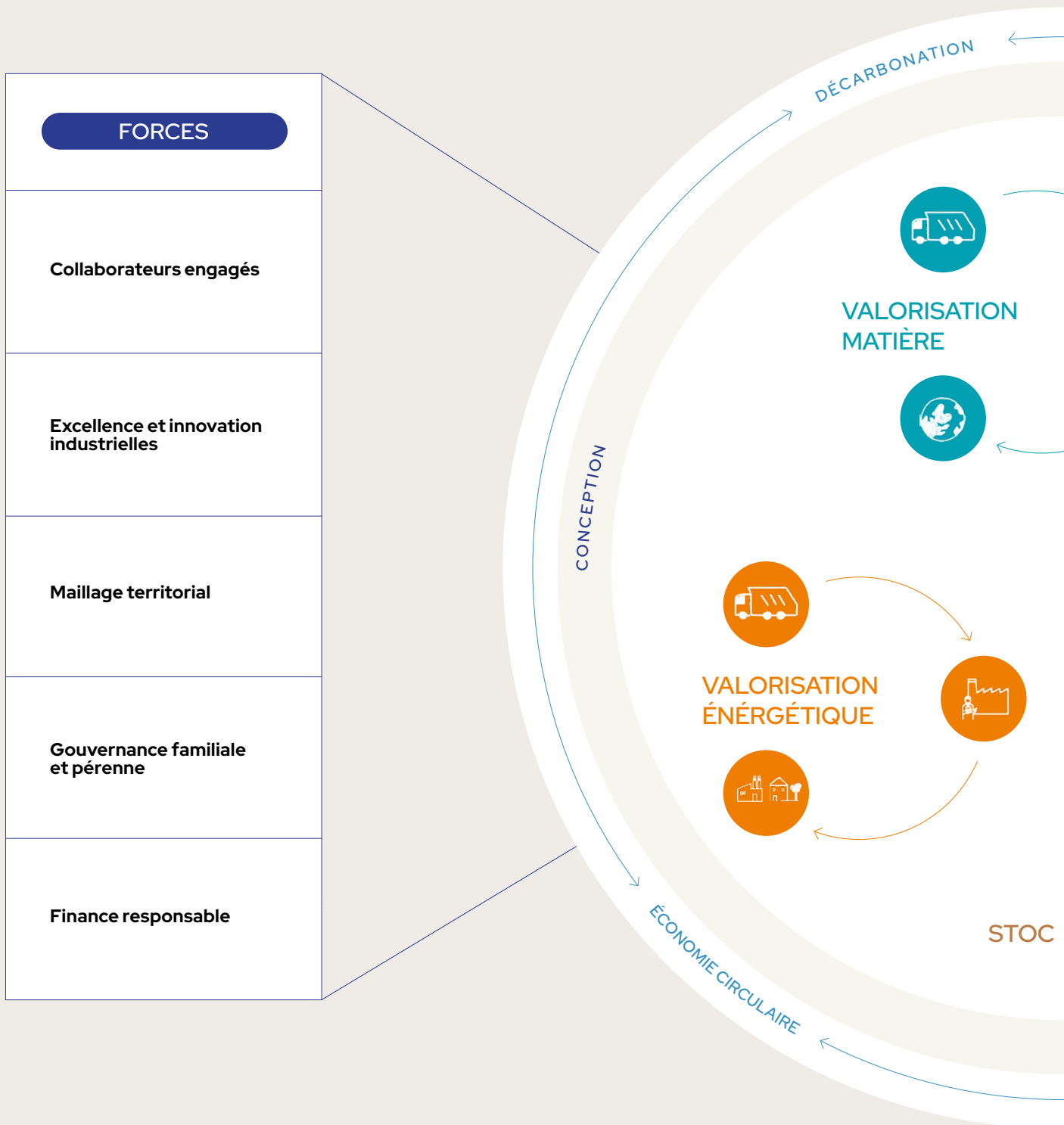


Déclaration de Performance Extra-Financière 2023

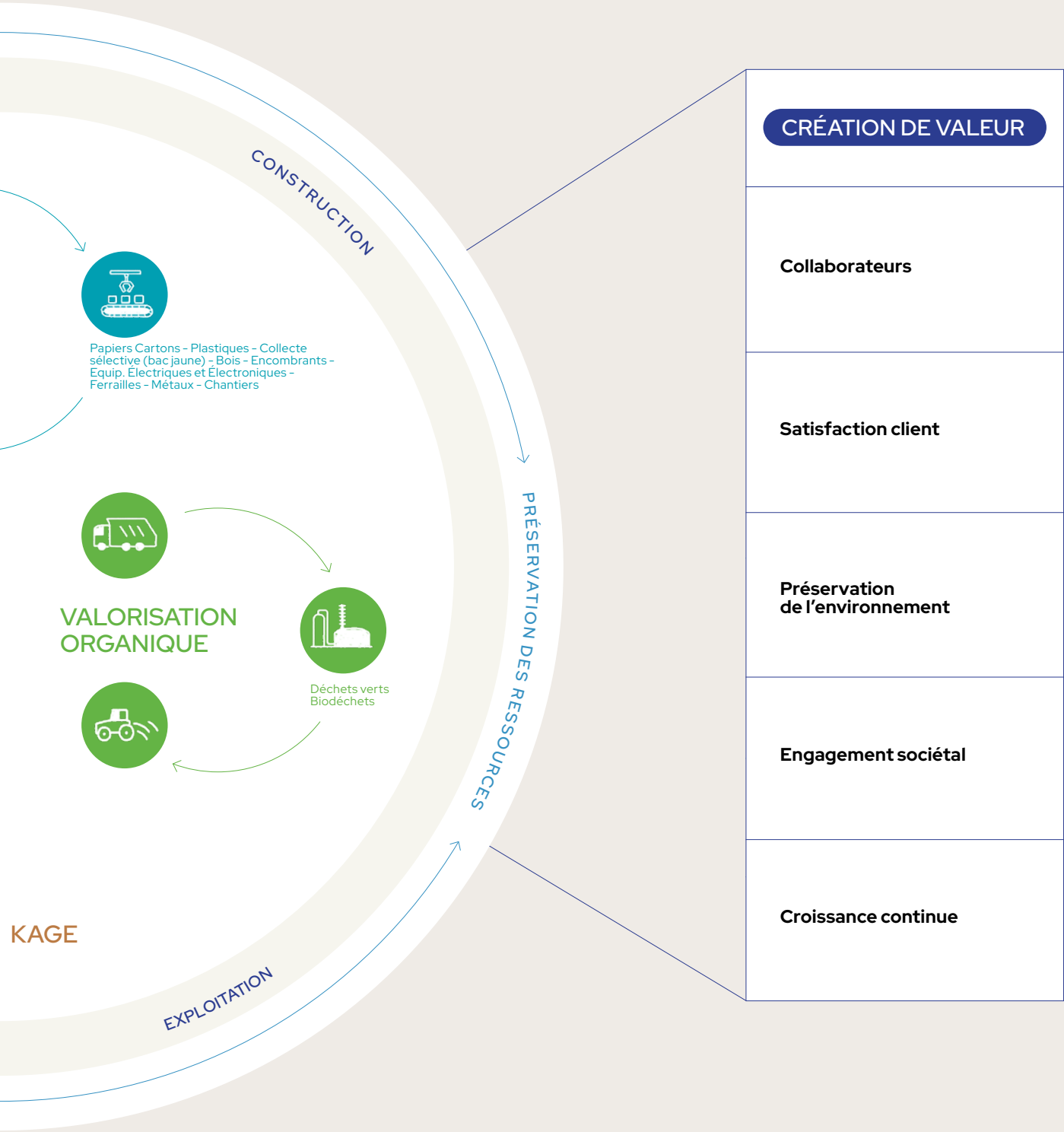
Modèle d'affaires

POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTE



Depuis 1994, Paprec développe une offre industrielle complète au niveau national et international en intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets, de la collecte à la valorisation de matières premières issues du recyclage. Leader français du recyclage et acteur majeur de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes, le groupe répond aux besoins de ses clients, publics et privés. Reposant sur ses atouts au service d'un modèle continuellement enrichi, Paprec parvient à concilier performances économiques et impacts positifs sur l'environnement, les personnes et les territoires.

ET UNE SOCIÉTÉ PLUS FRATERNELLE



Cartographie des risques et opportunités

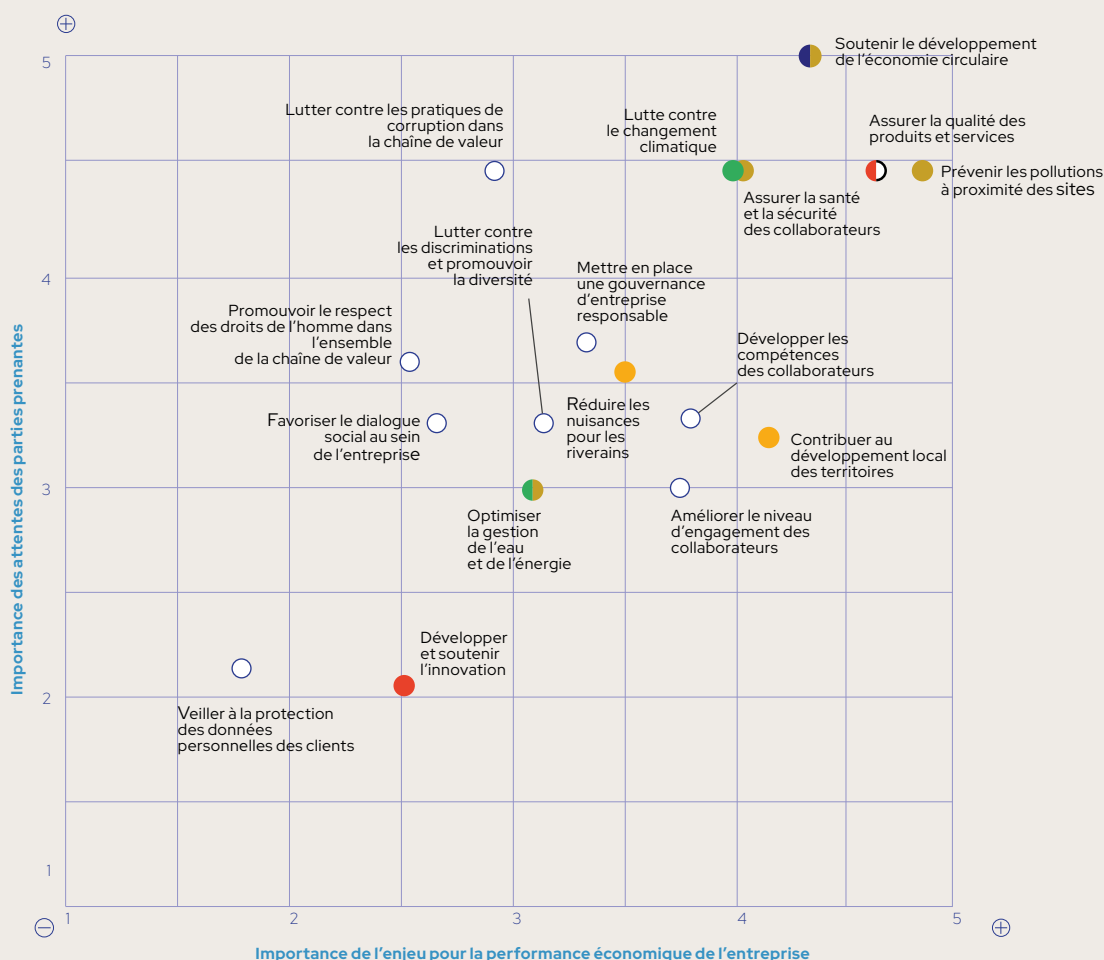
Paprec place les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes au cœur de sa stratégie. Leur prise en compte permet d'identifier les enjeux prioritaires de Paprec, de mettre en avant la contribution du groupe à la création de valeurs économique, environnementale, sociale et sociétale.

Les thématiques identifiées pour réaliser la matrice de matérialité des enjeux RSE correspondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD), défis mondiaux identifiés par l'ONU pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable d'ici 2030 définis par les Nations Unies donnant la marche à suivre pour garantir un modèle plus durable pour tous.

La matrice a été réalisée à la suite d'une dizaine d'entretiens réalisés auprès des parties prenantes internes et des parties prenantes externes puis enrichie par la prise en compte des risques financiers, du contexte réglementaire et du risque de réputation associés à chaque enjeu. Elle a enfin été affinée par l'évaluation des enjeux considérés comme matériels.

Par son action, Paprec contribue ainsi à certains des ODD et notamment à la lutte contre le changement climatique, à la consommation et production responsables ainsi qu'au développement des territoires. Ces engagements font partie intégrante de la stratégie du groupe afin de créer de la valeur à long terme.

- Industrie, innovation et infrastructures
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Partenariats pour les objectifs mondiaux
- Non ODD



Développement de l'économie circulaire

Principaux enjeux :

Développement des activités de recyclage, de valorisation énergétique ou des partenariats clés dans le but d'accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Contributions de Paprec :

Leader du recyclage et important producteur d'énergie bas carbone, Paprec est un acteur majeur de la gestion des déchets en France et en Europe. En développant le recyclage et la valorisation des déchets, Paprec joue un rôle central dans la transition écologique et contribue au développement de l'économie circulaire, à la protection de l'environnement et à la diminution de la pression sur les ressources naturelles. La gestion des déchets contribue ainsi pleinement au développement économique durable dans le respect des limites planétaires.

Les évolutions législatives et réglementaires nationales et européennes renforcent les obligations et incitations des entreprises et des citoyens pour accélérer la circularité de l'économie : prévention, réparation, réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation organique et valorisation énergétique des déchets non recyclables et enfouissement des déchets ultimes.

Dans ce cadre, Paprec a poursuivi son développement en 2023, en France et à l'international, fondé sur l'innovation technologique et la satisfaction du client. En matière de tri, Paprec a réalisé la conception, la construction et l'exploitation de six nouveaux centres de tri (Bourges (18), Toulouse (31), Tours (37), Grenoble (38), Damazan (47) et Richwiller (68)).

Paprec a également diversifié ses métiers en se renforçant dans la filière Métal (avec les acquisitions de Cernay Environnement (67), SLR Environnement (68) et SME (01)) et en créant une nouvelle filiale Paprec Métal Déconstruction spécialisée dans le démantèlement, le désamiantage et la déconstruction de navires, sous-marins, avions, rames de train ou de métros pour d'importants donneurs d'ordres tels Airbus, Aéroports de Paris, RATP, SNCF ou le Ministère des Armées.

Enfin, le groupe poursuit son expansion en Espagne en prenant une participation majoritaire dans le groupe GBi Serveis, spécialisé dans le tri, la gestion des déchets urbains, la collecte et le nettoyage de voirie et de plage et le rachat de la société CLD, entreprise de collecte et de nettoyage.

Paprec agit également en amont pour réduire à la source la production de déchets à travers l'accompagnement de ses clients (sensibilisation des citoyens et des entreprises aux gestes de tri : organisation de plusieurs opérations de tri et matinées de sensibilisation, mise à disposition de salles pédagogiques pour éduquer les enfants au recyclage et leur faire adopter les bons gestes de tri de façon ludique et interactive ; déploiement de la tarification incitative...), le développement du réemploi et de la réutilisation (par exemple pour les matériels informatiques ou pour les pièces détachées de véhicules hors d'usage) et la contribution à l'écoconception des produits et emballages. En 2023, Paprec a créé CircleLab by Paprec, une offre d'accompagnement sur-mesure à l'écoconception permettant aux clients industriels d'améliorer la gestion du cycle de vie de leurs produits et emballages.

Dans sa mission de développement de l'économie circulaire, Paprec s'attache à faire vivre les valeurs du groupe telles que le respect des personnes, l'esprit d'équipe, la volonté d'excellence, la diversité et le professionnalisme. En ligne avec ses valeurs et la pratique éthique des affaires – valeur fondamentale du groupe depuis sa création –, Paprec a en 2023 formalisé et déployé à l'ensemble du groupe son programme éthique et anti-corrupcion.



Résultats et indicateurs de performance

15 720 946

Tonnage total de déchets collectés, traités et vendus

8 384 917

Tonnage total de déchets recyclés et vendus

88,4 %

Taux de recyclage et de valorisation

Satisfaction client

Principaux enjeux :

Satisfaction des clients (privés et publics) en tant que professionnel expert de la collecte et de la gestion des déchets.

Contributions de Paprec :

Le groupe fait de la satisfaction client sa priorité : écoute active, rapidité, qualité et précision dans l'exécution des prestations sont les maîtres-mots de la démarche client. Paprec s'efforce ainsi de proposer à ses clients (clients privés, collectivités territoriales) le meilleur service adapté à son besoin, en développant une offre sur-mesure.

Avec un investissement majeur dans les nouvelles technologies, Paprec propose aujourd'hui des applications informatiques pouvant centraliser et analyser les données relevées sur le terrain en temps réel. Qu'il s'agisse de déclencher un enlèvement, d'accéder à un reporting détaillé, ou de permettre à l'usager de signaler un événement depuis son smartphone, ces informations cruciales permettent toujours plus de réactivité, de fiabilité et de traçabilité.

Les investissements dans la R&D permettent également à Paprec de se doter d'un outil industriel à la pointe de la technologie et de répondre aux défis posés par la création de nouvelles filières de recyclage.

La qualité du parc industriel et le maillage territorial du groupe renforcé par les dernières acquisitions lui permettent de proposer des solutions adaptées à la spécificité des besoins de ses clients, pour garantir les meilleurs taux de recyclage et offrir les solutions les plus performantes de gestion de déchets.

En 2023, Paprec a réussi à conquérir de nouveaux marchés et renouveler de nombreux contrats emblématiques en proposant des prestations de gestion globale (notamment mise à disposition d'équipement, valorisation, massification, traitement et gestion déléguée) pour des clients tels que Nestlé, DHL, Leclerc ou encore Stellantis.

Plusieurs grands projets ont été remportés par Paprec pour répondre aux besoins des collectivités : collecte et nettoyage urbain du plus grand marché de collecte d'Espagne à Barcelone ; conception, construction et exploitation du 32^e centre de tri des déchets ménagers à Toulouse ; trois marchés de prestation de collecte, de gestion des déchets sur plusieurs sites des Jeux Olympiques 2024 (six sites et 5 600t de déchets) ; renouvellement du marché de tri des encombrants du Syctom de Paris (22 000t/an transportés par péniche).



Résultats et indicateurs de performance

2 372 M€*

de chiffre d'affaires (CA)

942 M€

de CA issu des contrats collectivités

85 %

Taux de renouvellement des contrats collectivités sur l'activité de recyclage (en nombre)

1 430 M€

de CA issu des contrats entreprises privées

99,7 %

Taux de conservation des contrats industriels sur l'activité de recyclage (en CA)

* Données issues des comptes consolidés 2023. Ce chiffre ne reflète pas le chiffre d'affaires en année pleine compte tenu des acquisitions réalisées en cours d'année.

Compétences

Principaux enjeux :

Développement du capital humain et capacité à attirer et à retenir les collaborateurs.

Contributions de Paprec :

Un parcours d'intégration permet aux nouveaux arrivants de s'approprier les valeurs et la culture de l'entreprise. Toute acquisition fait aussi l'objet d'un comité d'intégration.

En récompensant annuellement le meilleur collaborateur de chaque métier, la cérémonie des Castors d'Or incarne la reconnaissance des compétences et de l'engagement. Cela passe aussi par une politique salariale motivante, basée sur le mérite et le partage de la valeur. Depuis 2014, la charte de la Laïcité et de la Diversité, présente dans toutes les agences, favorise la cohésion, le respect de toutes les diversités et le vivre ensemble dans l'entreprise. Elle affirme le rejet de toutes les discriminations et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Paprec s'appuie sur la proximité managériale et l'identification des potentiels pour développer les compétences et la mobilité interne.

En 2022, Paprec lance en partenariat avec l'UUIM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) son premier programme de formation destiné aux techniciens de maintenance. En 2023 le groupe, en partenariat avec Promotrans, a engagé un programme spécifique pour former de nouveaux mécaniciens véhicules industriels. En outre, des formations en management, aux enjeux RSE, à la sécurité et des programmes adaptés à nos métiers sont dispensés en continu. En 2023, Paprec propose pour la 2^e fois à travers son graduate program, à de jeunes diplômés, un cursus de deux ans avec plusieurs missions de terrain. Paprec poursuit un dialogue nourri et a signé plus d'une centaine d'accords collectifs.

Santé et sécurité

Principaux enjeux :

Préservation de la santé et sécurité au travail et de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle grâce à une gestion adéquate des horaires et des conditions de travail.

Contributions de Paprec :

La santé et sécurité au travail des collaborateurs est au cœur de la stratégie de Paprec. Cette priorité est intégrée dans toutes les décisions du groupe.

Dans un secteur industriel où les risques relatifs à la santé et à la sécurité des salariés sont importants (incendies, répétitivité et pénibilité du travail, accidents de la route, etc.), le groupe s'efforce d'offrir les conditions de travail les plus sûres à ses collaborateurs. La Direction Qualité Sécurité Environnement (QSE) gère les risques liés à la santé et la sécurité à l'échelle du groupe et s'appuie sur le système de management QSE au niveau des agences.

La politique met l'accent sur la prévention des risques par l'identification, l'évaluation et une gestion adaptée associée aux différentes activités de l'entreprise. Des plans d'actions proactifs sont mis en place pour éliminer ou réduire ces risques.

En 2021, le groupe a mis en place les règles d'or de la maintenance et refondu les temps d'échanges (consignes sécurité, causeries thématiques...).

En 2022, l'ensemble des consignes incendie a été actualisé et harmonisé, un outil de compilation des retours d'expérience incendie a été créé. Paprec Energie a mis en place un portail sécurité identifiant l'ensemble des enjeux liés à la sécurité (causeries, accidents, situations dangereuses...) et réalisé une semaine dédiée à la sécurité. Certains sites mettent en place des sensibilisations à l'adoption d'une nutrition responsable et de pratiques sportives (échauffements musculaires).

En 2023, le groupe a renouvelé sa stratégie santé et sécurité visant à développer l'exemplarité de chacun des collaborateurs, maîtrisé les risques majeurs et notamment le risque machines et favorisé la culture sécurité. Des journées de formation à la sécurité ont été régulièrement organisées au sein de certaines régions afin de sensibiliser les collaborateurs, réduire les risques et abaisser le nombre d'accidents. Enfin, Paprec a également dispensé une journée de formation au premier secours à l'ensemble du groupe.



Résultats et indicateurs de performance

1356

Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne

22

Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé



Résultats et indicateurs de performance

22,17

Taux de fréquence des accident du travail avec arrêt

1,73

Taux de gravité des accidents du travail

Maîtrise des risques environnementaux

Principaux enjeux :

Mesure et minimisation d'éventuelles conséquences des activités de Paprec sur l'air, l'eau, le sol/sous-sol, les ressources naturelles, les déchets, la faune/flore, le paysage, l'urbanisme et les riverains.

Contributions de Paprec :

Sous la responsabilité de la Direction Qualité Sécurité Environnement (QSE), toutes les agences sont engagées depuis de très nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue grâce au déploiement d'un système de management environnemental. Des audits internes sont régulièrement réalisés afin de s'assurer du respect de la réglementation, de déployer les procédures et les outils du groupe, ainsi que de les enrichir des bonnes pratiques observées.

Paprec a intégré l'approche cycle de vie à l'analyse environnementale de ses sites ISO 14001. En 2022, des travaux d'harmonisation des systèmes de management Qualité-Sécurité-Environnement-Energie au sein de Paprec Energies ont été entamés. Des recrutements de managers QSE pour les métiers de spécialité ont été réalisés.

En 2023, un guide de prévention sécheresse a été déployé sur l'ensemble des agences. Les dix règles d'or incendie ont été définies et communiquées à l'ensemble des sites. Plus de soixante sites industriels audités en France ont réussi leurs certifications ISO (9001, 14001, 45001 et/ou 50001). Les points forts relevés sont l'écoute client, la stratégie environnementale, l'expertise opérationnelle, la prévention incendie et l'accompagnement des salariés. La politique QSEE a été revue et uniformisée pour l'ensemble du groupe. Les notions de sobriété des consommations et de qualité de vie au travail ont été mises en avant.

Développement des territoires

Principaux enjeux :

Contribution au développement des territoires d'implantation, à la création de richesses locales et à une société plus fraternelle.

Contributions de Paprec :

En France, les usines du groupe sont réparties sur l'ensemble du territoire lui permettant, grâce à cette proximité, de réagir rapidement aux demandes de ses clients collectivités et industriels.

Acteur de la décarbonation des territoires, Paprec crée – directement et indirectement – des emplois locaux non délocalisables partout sur le territoire et participe activement à leur développement économique et à leur transition environnementale. Proche de ses fournisseurs, le groupe privilégie au maximum les achats locaux. Le groupe veille à assurer une relation transparente avec ses clients et fournisseurs. Le groupe favorise l'insertion professionnelle à travers l'adhésion à des structures comme le Réseau des Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) et des acquisitions d'entreprises engagées dans l'économie sociale et solidaire comme Le Petit Plus (entreprise adaptée employant des personnes en situation de handicap) en 2019 ou un partenariat avec le réseau Elise, que Paprec intensifie continuellement depuis 2021.

Le groupe développe une politique de soutien sous forme de mécénat et de sponsoring, en faveur d'actions en cohérence avec ses valeurs ou en lien avec la promotion de solutions visant à développer l'économie circulaire et décarbonée (culture, humanitaire et aide aux personnes en difficulté, laïcité, protection de l'environnement, sport). Le groupe anime parfois également des ateliers de sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les cantines des écoles et les EPHAD.

Afin de mieux faire connaître les activités de Paprec aux riverains et/ou scolaires, des journées portes ouvertes sont organisées.

* Démarche Paprec sur sites industriels ou demande clients.



Résultats
et indicateurs
de performance

80 %

Part des sites disposant
d'au moins une certification
environnementale parmi
les sites éligibles*



Résultats
et indicateurs
de performance

6,9 M€

Montant global alloué
au mécénat et au sponsoring

Lutte contre le changement climatique

Principaux enjeux :

Développement d'offres performantes pour accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Contributions de Paprec :

Si les activités de Paprec contribuent très fortement à la décarbonation de l'économie (recyclage, production d'énergie bas carbone), le groupe est aussi mobilisé pour réduire les émissions de ses propres activités.

Chacun des métiers de Paprec contribue structurellement aux émissions évitées et à la décarbonation de l'économie. Les activités de collecte, tri et recyclage produisent des matières premières issues du recyclage qui se substituent à l'extraction et à la production de matières premières primaires, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles. De même, la valorisation organique permet notamment la production de biogaz et de biofertilisants, utilisés en agriculture et favorisant le stockage du carbone dans les sols. La valorisation énergétique des déchets non recyclables produit de l'énergie bas carbone (chaleur, électricité) qui se substitue à l'énergie fossile. Le stockage permet également la récupération du biogaz.

Paprec est engagé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses propres activités. Plus de 70% des émissions générées par ses activités de recyclage étant liées à la collecte, Paprec est engagé pour verdir sa flotte de véhicules (poids lourds, engins...) et cherche à développer des modes de transport alternatifs (transport fluvial et maritime). Plusieurs initiatives ont été engagées : formation à l'écoconduite, recours aux biocarburants (XTL, Oleo100...), mutualisation des transports, intermodalité. Le groupe travaille à l'amélioration continue de la performance énergétique de ses process industriels.

En 2023, le groupe a renforcé sa démarche de préservation de la biodiversité et intensifié les référencements de ses sites en Oasis Nature dans le cadre de son partenariat avec l'association Humanité et Biodiversité.



Résultats et indicateurs de performance

Données Groupe

2 964 696

Tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES générées
(Scope 1 et 2)

2 261 539

Tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES générées
(Scope 3*)

7 100 217

Tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES évitées

Dont liées à l'activité de recyclage

169 054

Tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES générées
(Scope 1 et 2)

6 590 182

Tonnes équivalent CO₂
Émissions de GES évitées

* Scope 3 calculé à partir des données disponibles et sur les catégories significatives.

Le Scope 3 Amont comprend les émissions liées à la Catégorie 1 - Produits et services achetés-, Catégorie 6 - Voyages professionnels- et Catégorie 7 - Déplacement domicile-travail des employés.

Le Scope 3 Aval comprend les émissions liées à la Catégorie 10 - Transformation des produits vendus-.

Les émissions liées aux Transports amont et aval n'ont pas été intégrées à ce stade. Elles le seront ultérieurement.

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	
Tonnage total de déchets collectés, traités et vendus	Groupe
Tonnage total de déchets recyclés et vendus	Groupe
Taux de recyclage et de valorisation	Groupe
SATISFACTION CLIENT	
Chiffre d'affaires consolidé	Groupe
Chiffre d'affaires issu des collectivités	Groupe hors Suisse
Taux de renouvellement des contrats collectivités (en nombre)	Activité de recyclage en France
Chiffre d'affaires issu des contrats entreprises privées	Groupe hors Suisse
Taux de conservation des clients industriels (en CA)	Activités de recyclage en France
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SALARIÉS	
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne	Groupe hors Paprec Energies
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Groupe hors international
SATISFACTION CLIENT	
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Groupe
Taux de gravité des accidents de travail	Groupe
PRÉVENTION DES POLLUTIONS	
Part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites éligibles (sites industriels + demande clients)	Groupe hors Espagne
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
Montant global alloué au sponsoring et au mécénat	Groupe
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Emissions de GES générées (Scope 1 et 2)	Groupe hors Saint-Barthélemy et hors Espagne & Suisse pour les consommations de GNR
Emissions de GES générées (Scope 3)	
Catégorie 1	Groupe
Catégorie 6	Groupe hors Suisse, Espagne et Royaume-Uni
Catégorie 7	Groupe hors Suisse et Espagne
Catégorie 10	Groupe hors Suisse et Espagne
Emissions de GES évitées	Groupe
Emissions de GES générées par l'activité de recyclage (Scope 1 et 2)	Groupe
Emissions de GES évitées par l'activité de recyclage	Groupe

Périmètre : Le périmètre de cette déclaration est Paprec Holding. Le périmètre précis de chaque indicateur est indiqué en annexe. Les acquisitions réalisées avant le 1^{er} juillet 2024 ont été incluses dans le périmètre. Aucune cession n'a été réalisée en 2023.

Taxonomie : Paprec n'est pas soumis à ce reporting.

Les autres enjeux mentionnés au III de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce ne font pas l'objet d'information sur leur prise en compte car ils n'ont pas été identifiés comme pertinents au regard de notre modèle d'affaires et de notre analyse de matérialité.

Note méthodologique sur les indicateurs de la DPEF

Indicateurs relatifs aux tonnages de déchets

Le **tonnage total de déchets collectés, recyclés et vendus** correspond aux tonnages de déchets gérés par le groupe sur l'exercice : les volumes vendus à partir des déchets recyclés ou transformés par le groupe (pour compte propre ou dans le cadre de prestations de services), les volumes pris en charge par le groupe pour compte de tiers ainsi que les volumes de déchets non recyclables traités en valorisation énergétique et en stockage. Les quote-part des tonnages de déchets opérés par des sociétés non consolidées par intégration globale sont également prises en compte à hauteur de la participation de Paprec au capital de ces sociétés.

Le **tonnage total de déchets recyclés et vendus** correspond aux volumes vendus à partir des déchets recyclés par le groupe (pour compte propre ou dans le cadre de prestations de services).

Le **taux de recyclage et de valorisation** rapporte les volumes de déchets valorisés par le groupe (recyclage matière, organique et énergétique) sur le tonnage de déchets collectés, recyclés et vendus hors tonnages pris en charge par le groupe pour compte de tiers.

Indicateurs économiques

Le **chiffre d'affaires** du groupe est issu des comptes annuels consolidés de Paprec.

La **ventilation du chiffre d'affaires par typologie de clients (privé ou public)** est obtenue sur la base de la ventilation du chiffre d'affaires par typologie de clients (privé ou public) des différentes activités du groupe (Recyclage, Energies...) en France et à l'international.

Le **taux de renouvellement des contrats collectivités** sur l'activité Recyclage correspond au nombre de contrats collectivités renouvelés sur l'exercice en France.

Le **taux de conservation des contrats privés** sur l'activité Recyclage correspond au taux de fidélisation (en valeur) des clients privés en France.

Indicateurs relatifs aux ressources humaines

Le **nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne** correspond au nombre de collaborateurs ayant bénéficié au cours de l'exercice d'une évolution professionnelle interne répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- Changement de statut : passage à un statut supérieur (ouvrier à TAM ou TAM à cadre).
- Changement de coefficient : évolution vers un coefficient supérieur (NB : les rétrogradations ne sont pas prises en compte).

Le **nombre d'heures de formation par salarié formé** est obtenu en rapportant le nombre total d'heures de formation sur l'année au nombre total de salariés ayant suivi au moins un acte de formation au cours de cette même année. Les données sont calculées sur les effectifs inscrits. Un salarié ayant suivi plusieurs sessions de formation n'est comptabilisé qu'une fois au dénominateur.

Indicateurs relatifs à la santé- sécurité au travail

Le **taux de fréquence des accidents du travail** correspond au nombre d'accidents avec arrêt rapporté au nombre d'heures travaillées au cours de l'année.

Le **taux de gravité des accidents du travail** correspond au nombre de jours d'arrêt rapporté au nombre d'heures travaillées au cours de l'année.

Indicateurs relatifs à la maîtrise des risques environnementaux

La part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites éligibles correspond au nombre de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO 14001 ou équivalent) au 31 décembre 2023 parmi le nombre total des sites disposant d'une activité industrielle. Y sont ajoutés les sites ayant obtenu une certification équivalente à la demande spécifique du client.

Indicateurs relatifs à l'ancrage territorial

Les dépenses de mécénat et sponsoring sont issues des comptes annuels consolidés de Paprec.

Indicateurs relatifs à la lutte contre le changement climatique

Les **émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) générées directement par le groupe (Scope 1 et 2)**

Ces émissions correspondent aux consommations en France et à l'international, d'électricité, de gaz, de gasoil et de GNR liées aux activités et sites de Paprec, ainsi qu'aux autres émissions liées aux autres process du groupe (valorisation énergétique et émissions diffuses de méthane liées à l'activité de stockage). Les facteurs d'émissions utilisés proviennent de la Base empreinte de l'ADEME.

Les émissions de GES générées par la chaîne de valeur amont et aval du groupe (Scope 3)

Ces émissions sont réparties en différentes catégories. Les facteurs d'émissions utilisés proviennent de la Base empreinte de l'ADEME.

- Catégorie 1 : Produits et services achetés.
- Ces émissions sont liées aux produits et services achetés correspondant aux dépenses d'exploitations (OPEX) de Paprec (comptes 60, 61 et 62 selon les normes comptables).
- Catégorie 6 : Voyages professionnels.
- Ces émissions correspondent aux déplacements professionnels (aériens, ferroviaires, locations de voitures, utilisations de véhicules de fonction et de service).
- Catégorie 7 : Déplacements domicile-travail.
- Les distances de trajets des collaborateurs et les pratiques nationales de trajet domicile-travail ont été pris en compte pour comptabiliser ces émissions. Une moyenne de 1 journée de télétravail pour les employés du siège a été établie.
- Catégorie 10 : Transformation des produits vendus.

Ces émissions correspondent aux émissions générées par le processus de transformation des matières premières issues du recyclage vendues par Paprec à ses clients utilisateurs de matières premières issues du recyclage (industrie papetière, plasturgie, aciérie...). L'intensité énergétique nécessaire à la transformation des matières ainsi que le mix électrique des pays de destination sont pris en compte pour comptabiliser les émissions.

Les autres catégories du Scope 3 ne sont pas comptabilisées car jugées non matérielles ou à défaut de données disponibles (catégories 4 et 9 correspondant aux Transports Amont et Aval).

Les émissions de GES évitées

Elles correspondent aux émissions de GES évitées grâce à la production :

- de matières premières issues du recyclage de déchets qui permettent d'éviter l'extraction de matières premières primaires ;
- de biofertilisants (compost ou digestat) grâce à la valorisation organique des déchets fermentescibles en substitut d'engrais azotés carbonés ;
- d'énergies bas carbone (chaleur, électricité, biogaz) - hors autoconsommation - via la valorisation énergétique des déchets non recyclables en substitut aux énergies fossiles.

Les facteurs d'émissions utilisés proviennent principalement de la Base empreinte de l'ADEME.



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Paprec Holding et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31/12/2023 publiée dans le rapport de gestion de de Paprec Holding, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Paprec Holding d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination de la Directrice du Développement Durable, de la Conformité et des Affaires Institutionnelles en charge du reporting pour Paprec Holding conformément au protocole de reporting de Paprec Holding, ci-après nommé « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société ainsi qu'une synthèse des « procédures de reporting ».

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les «procédures de reporting» au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 10% à 20% pour les indicateurs sociaux et sécurité, d'au moins 20% des valeurs reportées pour les informations environnementales et de 55% pour le mécénat.
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction. ;
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 31 janvier 2024 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines par une équipe de vérificateurs. Nous avons conduit environ 15 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

¹ **Données environnementales** : Tonnage de déchets recyclés et collectés, Tonnage total de déchets recyclés, Taux de recyclage et de valorisation, Part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites disposant d'une activité industrielle durant l'année, Emissions de GES (scope 1 et 2), dont celles liées à l'activité de recyclage, Emissions de GES évitées dont celles par l'activité de recyclage, Emissions de GES scope 3.

Données sociales : Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne, Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé, Taux de fréquence des accidents du travail, Taux de gravité des accidents du travail.

Données sociétales : Montant global alloué au sponsoring et au mécénat.

² Siège, Direction régionale de Paprec Ile de France et Site de La Courneuve



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- ✓ Le périmètre général du groupe n'est pas décrit dans la DPEF, de plus le périmètre n'est pas homogène pour tous les indicateurs, comme cela est précisé dans le tableau à la fin de la DPEF.
- ✓ Le process de reporting dans sa globalité est à renforcer d'une part dans la précision des définitions, la méthodologie de collecte, la sensibilisation et la mobilisation des contributeurs et d'autre part dans la mise en place de contrôle de la fiabilité des données reportées aux différents niveaux de la production des informations, notamment pour les informations relatives aux tonnages de déchets.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux de vérification, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration de performance extra-financière aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations présentées.

A Puteaux, le 15 mars 2024
Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur Général Adjoint

